



## COMMUNE DE FROSSAY COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le douze mai deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de FROSSAY s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur la convocation qui lui a été adressée le 06 mai deux mil quatorze, sous la présidence de Monsieur Sylvain SCHERER, Maire.

Etaient présents : Sylvain SCHERER, Jocelyne PHILLODEAU, Rémi HAMON, Valérie SERENNE, Jacky CHAIGNEAU, Marie-Line BOUSSEAU, Pierre-Michel FOUCHER, Noëlle DOUSSET, Michel MORANTIN, Jeannine SUEL, Thierry PEZET, Anne-Françoise QUELLEUX, Fabrice LE LOHÉ, Noëlle RAILLARD, Denis LHERMITE, Annette ETOUBLEAU, Axel PILLOT, Yolande LEFEVRE, Laurent HAILLOT, Nadia ARNAUDEAU, Thierry MARTIN, Isabelle MORVAN, Jean L'HOTELIER.

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne PHILLODEAU

### 1) Extension restaurant scolaire - Avant-projet détaillé (APD)

Par délibération du 17 juillet 2012, le Conseil Municipal a décidé l'extension du restaurant scolaire. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à Sandra Troffigué, architecte DPLG. L'esquisse a été approuvée le 18 février 2014. L'avant-projet sommaire a été adopté le 11 mars 2014 par le conseil municipal.

L'avant-projet détaillé présenté permet d'affiner l'étude notamment d'un point de vue financier. A ce stade, le montant prévisionnel des travaux est de 269 322,59 € HT y compris l'option n° 1 et compte tenu de la moins-value de la chaudière sans production d'eau chaude.

Après la présentation par Mme Bousseau, une discussion s'engage autour du mode de chauffage. Mr Martin aurait souhaité une étude plus poussée sur les solutions alternatives (géothermie/aérothermie) permettant d'évaluer l'impact sur le long terme.

Pour des raisons de délais et financières cette solution n'a pas été retenue.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapporteur et après en avoir délibéré,

⇒ VALIDE l'Avant-Projet Détaillé de l'extension du restaurant scolaire et son estimation, lequel permettra d'établir le dossier de consultation des entreprises, de déposer une demande de permis de construire et d'envisager un démarrage des travaux le 25 novembre 2014 selon le planning présenté.

⇒ AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du Fonds du Développement Solidaire sur la base de 40 %.

⇒ AUTORISE le maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire du Sénat.

☞ **Adopté à la majorité par 18 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention**

### 2) Camping municipal - Tarifs 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE une légère hausse des tarifs au Camping Municipal « Le Migron » pour la saison du 15 juin 2014 au 15 septembre 2014.

#### Tarifs camping

	2014
Campeur	2,50 €
Emplacement	3,00 €
Enfant 3 ans - 7ans	1,30 €
Enfant – 3 ans	gratuit
Branchement électrique	3,00 €
Automobile	1,40 €
Moto	0,60 €
Animaux	1,40 €
Garage mort	3,50 €

Groupe
A partir de 5 personnes : - 5%
A partir de 10 personnes : - 10%

☞ Adopté à l'unanimité

### 3) Restaurant scolaire « La Cuisine de Ratatouille » - Tarifs année scolaire 2014-2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE une hausse d'environ 0,82 % des tarifs des repas du restaurant scolaire « La Cuisine de Ratatouille » ce qui porte les tarifs des repas applicables aux familles à :

- Maternelle : 3.29 €
- Primaire : 3.50 €
- Tarif spécifique (repas fourni par la famille/allergie) : 1.66 €
- Adulte : 4.73 €

Ces nouveaux tarifs sont applicables pour l'année scolaire 2014/2015

*Mr Haillot aurait souhaité une gestion des tarifs au quotient familial. Ce point de vue est partagé par Mme Arnaudeau qui ajoute que les tarifs périscolaires vont augmenter et représenter une charge supplémentaire pour les familles.*

*La proposition sera étudiée pour 2015.*

☞ Adopté à la majorité par 19 voix pour, 4 abstentions

### 4) Jury d'Assises 2015

En application de la loi n° 78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et du code de procédure pénale, il y a lieu, chaque année, de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de « juré » aux assises de la Loire-Atlantique.

La désignation est effectuée par tirage au sort sur la liste générale des électeurs. Ne doivent pas être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2014.

Le nombre de noms à tirer au sort doit être de six. Ensuite, c'est le greffe du Tribunal de Grande Instance de Nantes qui procèdera à une seconde élection pour retenir deux jurés parmi les six personnes proposées.

N° liste électorale	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Profession	Adresse
26	AUDEON	Marcel	20.02.1935 Saint Gervais	retraité	1 place Général de Gaulle
600	LECUYER	Mathieu	22.04.1986 Nantes	Chef d'équipe Travaux publics	La Jutière
162	BEZIER	Philippe	06.03.1962 Paimboeuf	Carrossier peintre	Le Pressoir Allaire
475	FOUCHER	Michel	12.07.1949 Frossay	retraité	22 rue de la Fuie
556	GUIHENEUF	Johnny	09.08.1982 Saint Nazaire	Conducteur de travaux	3 Grande rue Le Migron
476	GUILLERME	Nathalie	06.04.1963 Paimboeuf	Adjoint technique	19 bis, rue de la Fuie

☞ Le Conseil Municipal prend acte

### 5) Ressources humaines - Création d'un poste de rédacteur

Le départ à la retraite de la Directrice générale des services sera effectif le 31 octobre 2014. Le Directeur général adjoint lui succèdera.

Il convient donc de pourvoir aux besoins du pôle administratif de la mairie en remplaçant le DGA dans ses fonctions de comptable. Cette proposition ne vient pas augmenter la masse salariale ni augmenter le nombre d'agents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire :

- A CRÉER un poste de Rédacteur cadre B au service Comptabilité - Paie - Ressources humaines et Elections
- A MODIFIER le tableau des effectifs avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2014
- DIT que les crédits sont inscrits au budget en cours, chapitre 012 Charges de Personnel.

☞ **Adopté à l'unanimité**

## **6) Elections européennes**

Voir tableau en pièce jointe

## **7) Décisions de bureau**

**Gratuité des Salles.** La gratuité des salles 1 fois par an pour les associations de la commune fait l'objet de discussions.

Il résulte du débat que la gratuité sera acquise aux associations :

1 fois par an pour l'assemblée générale et 1 fois par an pour une manifestation lucrative ou non sauf le 31 décembre et à la condition de respecter le règlement intérieur et d'effectuer le ménage. Le chèque de caution sera maintenu.

Adopté à l'unanimité

## **8) Décisions de bureau**

*-A la demande de Mr HAILLOT, les compte-rendus du bureau municipal seront adressés au conseil municipal par email, au format PDF.*

*-A la demande de Mme RAILLARD et de Mme ARNAUDEAU, les compte-rendus des commissions seront adressés à l'ensemble du conseil municipal, par email, au format PDF.*

*-Mme SUEL fait part de son étonnement concernant l'organisation de la fête de la musique par un privé qui n'a pas été portée à la connaissance du CM.*

### **DÉLÉGUÉS CCSE**

#### **CONFERENCE DU PAYS DE RETZ ATLANTIQUE**

T. Sylvain Scherer Château de la Rousselière Frossay  
 T. Pierre-Michel Foucher, Le Logis Frossay  
 S. Jacky Chaigneau, 55 route de L'Ile - Le Gros buisson Frossay  
 S. Marie-Line Bousseau, 1 rue Champêtre Le Migron Frossay

#### **COMITE PILOTAGE FEDERATION DU PAYS DE RETZ ATLANTIQUE**

T. Sylvain Scherer Château de la Rousselière Frossay  
 T. Jocelyne Phillodeau, chemin des Hirondelles Frossay  
 S. Valérie Serenne, 9 rue de la Fuie Frossay  
 S. Yolande Lefèvre, La Vaillais Frossay

#### **COMITE PILOTAGE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

T. Marie-Line Bousseau, 1 rue Champêtre Le Migron Frossay  
 S. Noëlle Dousset, l'Evette Frossay

#### **COMITE PILOTAGE HABITAT**

t. Jacky Chaigneau, 55 route de L'Ile - Le Gros Buisson Frossay  
 S. Noëlle Dousset, l'Evette Frossay

#### **COMITE PILOTAGE TOURISME**

T. Sylvain Scherer Château de la Rousselière Frossay  
 S. Valérie Serenne, 9 rue de la Fuie Frossay

#### **REPRESENTANTS A LA COMMISSION ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

T. Noëlle Raillard, 2 rue du Port Le Migron Frossay  
 S. Yolande Lefèvre, La Vaillais Frossay

#### **REPRESENTANT USAGERS**

Thierry Guibouin, Le Taillis de la Peignerie Frossay

**REPRESENTANTE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES**

Françoise Foucher, La Gruanderie Frossay

**REPRESENTANTS CONSEIL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

T. Nadia Arnaudeau, 25 Le Grand Patureau Frossay

T. Yolande Lefèvre, La Vaillais Frossay

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

# Organisation des Elections Européennes : Scrutin du 25 Mai 2014

Bureau 1 Salle du Conseil Municipal			Bureau 2 Salle de Réception		
Président	Mr SCHERER Sylvain		Présidente	Mme PHILLODEAU Jocelyne	
Secrétaire	Mme ARNAUDEAU Nadia		Secrétaire	Mme QUELLEUX Anne-Françoise	
Assesseur	Mme BOUSSEAU Marie-Line		Assesseur	Mr FOUCHER Pierre-Michel	
Assesseur	Mr CHAIGNEAU Jacky		Assesseur	Mr MORANTIN Michel	
Assesseur	Mr PILLOT Axel		Assesseur	Mme DOUSSET Noëlle	
Assesseur	Mr HAMON Rémi		Assesseur	Mr PEZET Thierry	
Administratif : Françoise Simon - Alain Morinière			Administratif : Isabelle Chaudouet - Martine Simon		
<b>Organisation des Permanences</b>					
de 8h à 10h30	Mr SCHERER Sylvain	Mr PILLOT Axel	de 8h à 10h30	Mme PHILLODEAU Jocelyne	Mr MARTIN Thierry
	Mr HAMON Rémi			Mr LE LOHÉ Fabrice	
de 10h30 à 13h	Mme LEFEVRE Yolande	Mr CHAIGNEAU Jacky	de 10h30 à 13h	Mr MORANTIN Michel	Mr FOUCHER Pierre-Michel
	Mme ETOUBLEAU Annette			Mr LHERMITE Denis	
de 13h à 15h30	Mme SERENNE Valérie	Mme DOUSSET Noëlle	de 13h à 15h30	Mme ETOUBLEAU Annette	Mme ARNAUDEAU Nadia
	Mme ARNAUDEAU Nadia			Mme LEFEVRE Yolande	
de 15h30 à 18h	Mme SUEL Jeannine	Mr L'HOTELIER Jean	de 15h30 à 18h	Mme BOUSSEAU Marie-Line	Mr CHAIGNEAU Jacky
	Mr SCHERER Sylvain			Mme PHILLODEAU Jocelyne	

**Important :** Les membres formant les bureaux doivent être présents à 18h et pendant toutes les opérations de dépouillement. Ils signeront les Procès-Verbaux

En cas d'empêchement d'assurer une permanence faites-vous remplacer par un électeur de la commune et informez la mairie